

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 21 MARS 2024

Nombre de membres :

 En exercice : 60
 Présents : 34
 Pouvoirs : 12
 Votants : 46

Date de convocation et d'affichage :

13 mars 2024

Numéro :

D20240321_82

Objet :

Marché public de construction d'un multi-accueil de 66 places et d'un relais petite enfance à Châtillon-sur-Chalaronne

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 mars, à 19 heures 30 minutes, le Conseil de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni à l'Espace du Vieux Jonc à Saint-Paul-de-Varax, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS

COMMUNES	DELEGUES		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
ABERGEMENT-CLEMENCIAT	Daniel	BOULON	x		
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	x		
BIRIEUX	Cyril	BAILLET	x		
BOULIGNEUX	Laurent	COMTET		x	S. GAUTIER
CHALAMONT	Roseline	FLACHER		x	
	Thierry	JOLIVET		x	
	Stéphane	MERIEUX		x	
CHANEINS	Patrice	FLAMAND		x	
CHATENAY	Evelyne	BERNARD	x		
CHÂTILLON LA PALUD	Gilles	DUBOIS	x		
	Chantal	BROUILLET	x		
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	x		
	Sylvie	BIAJOUX	x		
	Michel	JACQUARD		x	P. MATHIAS
	Fabienne	BAS-DESFARGES	x		
	Pascal	CURNILLON	x		
	Bernadette	CARLOT-MARTIN		x	S. BIAJOUX
	Jean-François	JANNET		x	JM.GAUTHIER
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	x		
CRANS	Françoise	MORTREUX	x		
DOMPIERRE SUR CHALARONNE	Didier	MUNERET		x	
LA CHAPELLE DU CHATELARD	Cyrille	RIMAUD		x	
LAPEYROUSE	Gilles	DUBOST	x		
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER		x	I.DUBOIS
MARLIEUX	Chantale	DESSERTINE	x		
MIONNAY	Henri	CORMORECHE		x	
	Émilie	FLEURY		x	C. MONIER
	Jean-Luc	BOURDIN		x	

MONTHIEUX	Philippe	PAILLASSON	X		
NEUVILLE LES DAMES	Michel	CHALAYER	X		
	Rachel	RIONET		x	M. CHALAYER
RELEVANT	Christiane	CURNILLON		x	
ROMANS	Jean-Michel	GAUTHIER	x		
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	x		
	Evelyne	ESCRIVA	x		
	Pascal	GAGNOLET		x	L. LOREAU
	Claude	LEFEVER	x		
SAINT ANDRE LE BOUCHOUX	Alain	JAYR	x		
SAINT GEORGES SUR RENON	Sonia	PERI		x	
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER	x		
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE	x		
	Patricia	ALLOUCHE		x	D. PETRONE
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER		x	JP. GRANGE
SAINTE OLIVE	Thierry	PAUCHARD	x		
SAINT PAUL DE VARAX	Cédric	MANCINI	x		
	Evelyne	ABRAM-PASSOT	x		
SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS	Marcel	LANIER		x	M. MOREL PIRON
	Martine	MOREL-PIRON	x		
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER	x		
SULIGNAT	Alain	GENESTOUX		x	
VALEINS	Frédéric	BARDON	x		
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY	x		
VILLARS LES DOMBES	Pierre	LARRIEU		x	F. MARECHAL
	Isabelle	DUBOIS	x		
	François	MARECHAL	x		
	Marie Anne	ROUX		x	
	Didier	FROMENTIN	x		
	Agnès	DUPERRIER	x		
	Jacques	LIENHARDT		x	
VILLETTE SUR AIN	Jean-Pierre	HUMBERT		x	

Secrétaire de séance élu : **Patrick MATHIAS**

Rapporteur : **Isabelle DUBOIS**

Vu le code de la commande publique,

1) Consultation :

La présente consultation concerne : **La construction d'un multi-accueil de 66 places et d'un relais petite enfance sur Châtillon-sur-Chalaronne**

Pour mémoire, le Conseil communautaire en date du 14 avril 2022 délibération n°D2022_04_05_106 a approuvé les principes d'organisation pour la réalisation du pôle petite enfance et une enveloppe financière prévisionnelle de 3 260 000 euros HT pour les travaux (valeur mars 2022) soit une estimation à hauteur de 3 974 000 euros HT pour les travaux à valeur décembre 2023.

En effet, la Communauté de Communes de la Dombes exerce la compétence « petite enfance » au titre de sa compétence « action sociale d'intérêt communautaire » et en intégralité depuis le 1er janvier 2019.

Les visites des services du Domaine d'Accueil du Jeune Enfant du Conseil Départemental et de la Direction Départementale de la Protection des Populations ont mis en exergue la nécessité de mise aux normes de l'établissement géré actuellement par Tom Pouce situé au 40 Place des Halles à Châtillon sur Chalaronne.

D'autre part, le regroupement des deux établissements permettrait d'apporter des améliorations tant en termes de gestion, avec des économies d'échelle qu'au niveau de la qualité d'accueil des enfants et des familles.

Par conséquent, une consultation sous la forme d'un concours restreint de maîtrise d'œuvre a été organisée, le concours a été attribué au groupement réunissant l'Atelier Architectes, TPF Ingénierie et Arkhê & co.

L'opération est portée par la communauté de communes de la Dombes et regroupe plusieurs usages:

- Un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) de 66 places, qui sera géré en délégation de service public, comprenant :
 - Un espace d'accueil avec hall, local poussettes, espace d'accueil parents, zone de déshabillage enfants,
 - Une unité d'accueil des bébés avec salles d'activités, espaces de rangement, dortoirs et espaces de change,
 - Une unité d'accueil des moyens et des grands comprenant salles d'activités, espaces de rangement, dortoirs, espaces de change et espaces repas.
 - Des espaces de vie commun : salle de motricité, espace jeux d'eau, espace sensoriel,
 - Une zone logistique avec des espaces de préparation des repas, des locaux d'entretien et de stockage,
- Un relais petit enfance (RPE) de 25 places :
 - Un espace d'accueil avec hall, local poussettes, zone de déshabillage enfants,
 - Une unité de vie RPE avec salle d'activité, dortoir, espace de change et rangement,
- Des locaux communs :
 - Des espaces dédiés au personnel comprenant vestiaires, sanitaires, salle de détente, salle de réunion,
 - Une zone de bureaux,
 - Des locaux techniques,
- Des espaces extérieurs :
 - Préau et cours,
 - Jardins
 - Potager, bac à sable,
 - Local rangement des jeux extérieurs,
 - Espace de détente extérieur personnel,
 - Parking véhicules,
 - Emplacement cycles.

Les caractéristiques essentielles du marché sont les suivants :

- Il s'agit d'un marché de travaux à procédure adaptée,
- Il s'agit d'un marché alloti en 17 lots,
- Des prestations supplémentaires éventuelles ont été prévues au nombre de 8,
- Le délai global prévu pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 14 mois y compris la période de préparation de 30 jours,

- Une visite a été rendue obligatoire pour les lots 1 et 16

Les prestations réparties en 17 lots :

Lot(s)	Désignation
01	Gros œuvre
02	Ossature, charpente, bardages bois
03	Couverture et façade zinc
04	Étanchéité végétalisée
05	Serrurerie, métallerie
06	Menuiseries extérieures aluminium et bois aluminium, occultations
07	Menuiseries intérieures bois
08	Mobilier, agencement
09	Cloisons, doublages, faux-plafonds, peinture
10	Carrelage, faïence
11	Sols souples
12	Ascenseur
13	Electricité courantes forts et faibles, photovoltaïque
14	Chauffage, ventilation, plomberie sanitaire
15	Cuisine
16	Terrassements, VRD
17	Espaces verts

Les prestations supplémentaires éventuelles sont les suivantes :

- PSE 1 / Concernant le lot n° 14 : Mesure et gestion de la qualité d'air centralisée
- PSE 2 / Concernant le lot n°16 : Provision pour aléa cloutage fond de forme en fonction de qualité du fond de forme et de la période de mise en œuvre
- PSE 3 / Concernant les lots n°16 (PSE3a) et le lots n°17 (PSE3b) : Places de parking chemin de l'arboretum et création d'une aire de retournement
- PSE 4 / Concernant le lot n°16 : Réfection du chemin de l'arboretum devant le projet
- PSE 5 / Concernant le lot n°16 : Reprise des cheminements sur emprise EHPAD
- PSE 6 / Concernant les lots n°13 (PSE6a) et 16 (PSE6b) : Eclairage extérieur entre limite bornage projet et parking EHPAD
- PSE 7 / Concernant le lot n°16 Station de relevage EU
- PSE 8 / Concernant le lot n°16 : Pas de stockage provisoire des terres et remblais possible sur site

2) Procédure de passation et critères de jugement des offres :

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

L'avis d'appel public à la concurrence a fait l'objet des publications suivantes :

- Publié au BOAMP le 28 novembre 2023 (avis n°23-166179)
- Publié sur le profil d'acheteur <http://marchespublics.ain.fr>

La date limite de remise des offres : Vendredi 19 janvier 2024 à 12h00

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante et sont communs à tous les lots :

Critères	Pondération
1. Valeur technique	40%
2. Prix	40%
3. Environnement	20%

Méthode de notation des offres :

- **Critère 1 : Valeur technique (40%) - En fonction du mémoire technique.**

Le mémoire technique répondra strictement aux points évoqués ci-dessous, sur 40 pages maximum (20 feuilles recto-verso), hors sommaire et fiches techniques des produits utilisés.

Les pages supplémentaires ne seront pas prises en compte pour l'analyse.

Sous-critères pondérés :

Sous-critère	Notation	Lots 13,14,15		Autres lots (1,2,3,4,5,6,7, 8,9,10,11,12,16,17)	
		Pondération	Note Maxi	Pondération	Note Maxi
Choix des matériaux	De 0 à 4	2	8	0	0
Mode opératoire des travaux pour l'opération	De 0 à 4	2	8	4	16
Moyens Humains mis en œuvre pour l'opération	De 0 à 4	3	12	3	12
Respect des délais	De 0 à 4	3	12	3	12

- **Critère 2 : Prix des prestations (40 %)**

Il sera appliqué aux offres la formule suivante :

$C = 40$ (la note est de 40 points maxi correspondant aux 40 %).

PMini est le prix de l'offre la moins disante (hors offre confirmée anormalement basse).

Po est le prix de l'offre analysée

La note se calcule comme suit :

Note du candidat (Prix des Prestations) = $40 \times (P_{Mini} / P_o)$

- **Critère 3 : Environnement (20%)**

		Lots 2,6,7,8,9		Autres lots (1,3,4,5,10,11, 12,13,14,15,16,17)	
Sous-critère	Notation	Pondération	Note Maxi	Pondération	Note Maxi
Impact environnemental des matériaux et Pacte Fibois	De 0 à 4	2	8	0	0
Organisation particulière pour le respect de la démarche environnementale (formations, contrôles, ...)	De 0 à 4	1	4	2	8
Chantier faibles nuisances	De 0 à 4	1	4	2	8
Réduction de la production des déchets	De 0 à 4	1	4	1	4

Méthode de notation finale :

L'addition des trois notes donne la note finale. L'offre la mieux-disante est celle qui a la note la plus élevée.

Classement des offres :

Nombre de plis reçus : 110

Nombre de plis analysés : 100

Madame La Présidente précise que le rapport d'analyse fait l'objet d'une présentation en conseil communautaire sur lequel il est indiqué le classement des offres finales après négociation.

Le classement des offres présentes hors prestations supplémentaires suivantes :

Lot(s)	Entreprise(s) pressentie(s)	Montant total HT (DPGF après négociation)	Note technique	Note financière	Note environnement	Note globale
01 - Gros œuvre	BOURDON CONSTRUCTION	659 000 euros HT	31/40	40/40	17/20	88/100
02 - Ossature, charpente, bardages bois	LIGNOTOIT (groupement avec LIGNATECH)	620 000 euros HT	30/40	35.36/40	14/20	79.36/100
03 - Couverture et façade zinc	WILLIAM HORN	171 492,10 euros HT	30/40	40/40	12/20	82/100
04 - Etanchéité végétalisée	DAZY SARL	167 000 euros HT	33/40	39.39/40	17/20	89.39/100
05 - Serrurerie, métallerie	SARL CURT PATRICK	37 803,20 euros HT	30/40	40/40	11/20	81/100
06 - Menuiseries extérieures	MENUISERIE MONTBARBON	349 267,70 euros HT	27/40	39.08/40	12/20	78.08/100

aluminium et bois aluminium, occultations							
07 - Menuiseries intérieures bois	LES MENUISERIES DE L'AIN	158 381,00 euros HT	31/40	40/40	13/20	84/100	
08 - Mobilier, agencement	TORUNSKI ASSOCIES	154 295,22 euros HT	26/40	40/40	15/20	81/100	
09 - Cloisons, doublages, faux-plafonds, peinture	NAXO	329 468.30 euros HT	34/40	40/40	16/20	90/100	
10 - Carrelage, faïence	LOUIS FONTAINE SARL	35 196,00 euros HT	33/40	40/40	18/20	91/100	
11 - Sols souples	PEROTTO SARL	58 027,66 euros HT	34/40	31.94/40	17/20	82.94/100	
12 - Ascenseur	TK ELEVATOR France	24 500,00 euros HT	30/40	40/40	18/20	88/100	
13 - Electricité courantes forts et faibles, photovoltaïque	ENT GUILLOT	370 111,60 euros HT	34/40	34.06/40	15/20	83.06/100	
14 - Chauffage, ventilation, plomberie sanitaire	SETIM	519 947,64 euros HT	40/40	40/40	19/20	99/100	
15 - Cuisine	ETABLISSEMENTS JOSEPH	99 930,01 euros HT	33/40	40/40	15/20	88/100	
16 - Terrassements, VRD	FAMY (groupement avec SOCAP)	335 687,88 euros HT	37/40	37.65/40	17/20	91.65/100	
17 - Espaces verts	SOCIETE CHATILLONNAISE D'AMENAGEMENT (SOCAP)	54 060,40 euros HT	40/40	34/40	16/20	90/100	
Montant total HT (hors PSE)	4 144 168,71 euros HT						

Récapitulatif des Prestations supplémentaires éventuelles qu'il est proposé de retenir :

PSE	Lot(s)	Entreprise(s) pressentie(s)	Montant total HT de la PSE	Montant HT avec PSE
16 - Terrassements, VRD	PSE 3 - Places de parking chemin de l'arboretum et création d'une aire de retournement	FAMY	71 043,25 euros HT	451 707,13 euros HT
	PSE 6 - Eclairage extérieur entre limite bornage projet et parking EHPAD		5 076,00 euros HT	
	PSE 7 - Concernant le lot n°16 Station de relevage EU		39 900,00 euros HT	
17 - Espaces verts	PSE 3 - Places de parking chemin de l'arboretum et création d'une aire de retournement	SOCIETE CHATILLONAISE D'AMENAGEMENT NT	5 764,00 euros HT	59 824,40 euros HT
13 - Electricité courantes forts et faibles, photovoltaïque	PSE 6 - Eclairage extérieur entre limite bornage projet et parking EHPAD	ENT GUILLOT	7 346,60 euros HT	377 458,20 euros HT

Le classement des offres pressenties comprenant les offres de base et les prestations supplémentaires suivantes :

- PSE 3 / Concernant les lots n°16 (PSE3a) et le lots n°17 (PSE3b) : Places de parking chemin de l'arboretum et création d'une aire de retournement
- PSE 6 / Concernant les lots n°13 (PSE6a) et 16 (PSE6b) : Eclairage extérieur entre limite bornage projet et parking EHPAD
- PSE 7 / Concernant le lot n°16 Station de relevage EU

Lot(s)	Entreprise(s) pressentie(s)	Montant total HT (DPGF après négociation)	Note technique	Note financière	Note environnement	Note globale
01 - Gros œuvre	BOURDON CONSTRUCTION	659 000 euros HT	31/40	40/40	17/20	88/100
02 - Ossature, charpente, bardages bois	LIGNOTOIT (groupement avec LIGNATECH)	620 000 euros HT	30/40	35.36/40	14/20	79.36/100
03 - Couverture et façade zinc	WILLIAM HORN	171 492,10 euros HT	30/40	40/40	12/20	82/100
04 - Etanchéité végétalisée	DAZY SARL	167 000 euros HT	33/40	39.39/40	17/20	89.39/100
05 - Serrurerie, métallerie	SARL CURT PATRICK	37 803,20 euros HT	30/40	40/40	11/20	81/100
06 - Menuiseries extérieures aluminium et bois aluminium, occultations	MENUISERIE MONTBARBON	349 267,70 euros HT	27/40	39.08/40	12/20	78.08/100
07 - Menuiseries intérieures bois	LES MENUISERIES DE L'AIN	158 381,00 euros HT	31/40	40/40	13/20	84/100

08 - Mobilier, agencement	TORUNSKI ASSOCIES	154 295,22 euros HT	26/40	40/40	15/20	81/100
09 - Cloisons, doublages, faux-plafonds, peinture	NAXO	329 468,30 euros HT	34/40	40/40	16/20	90/100
10 - Carrelage, faïence	LOUIS FONTAINE SARL	35 196,00 euros HT	33/40	40/40	18/20	91/100
11 - Sols souples	PEROTTO SARL	58 027,66 euros HT	34/40	31.94/40	17/20	82.94/100
12 - Ascenseur	TK ELEVATOR France	24 500,00 euros HT	30/40	40/40	18/20	88/100
13 - Electricité courantes forts et faibles, photovoltaïque	ENT GUILLOT	377 458,20 euros HT	34,15/40	34.06/40	15/20	83.15/100
14 - Chauffage, ventilation, plomberie sanitaire	SETIM	519 947,64 euros HT	40/40	40/40	19/20	99/100
15 - Cuisine	ETABLISSEMENTS JOSEPH	99 930,01 euros HT	33/40	40/40	15/20	88/100
16 - Terrassements, VRD	FAMY (groupement avec SOCAP)	442 972,13 euros HT	36.20/40	37/40	17/20	90.20/100
17 - Espaces verts	SOCIETE CHATILLONAISE D'AMENAGEMENT (SOCAP)	59 824,40 euros HT	40/40	34/40	16/20	90/100
Montant total HT (offre de base + PSE 3, PSE 6 et PSE 7)		4 273 298,56 euros HT				

Conformément aux articles L.2152-1 et L.2152-4 du code de la commande publique les offres de l'entreprise KONE et OTIS sont éliminées (offres inappropriées : elles présentent des solutions sans retours maçonnés, qui ne sont pas conformes aux pièces du marché et à la réponse fournie en cours d'appel d'offre aux entreprises.).

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- D'attribuer les marchés publics de construction d'un multi-accueil de 66 places et d'un relais petite enfance sur Châtillon-sur-Chalaronne selon les montants présentés ci-dessus,
- De déclarer les offres de KONE et OTIS inappropriées pour le lot 12,
- D'autoriser Madame Présidente à signer les marchés publics susmentionné, pour tous les lots, selon les montants présentés ci-dessus, ainsi que tous les documents afférents y compris les avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Le Conseil communautaire

après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'attribuer** les marchés publics de construction d'un multi-accueil de 66 places et d'un relais petite enfance sur Châtillon-sur-Chalaronne selon les montants présentés ci-dessus,
- **De déclarer** les offres de KONE et OTIS inappropriées pour le lot 12,
- **D'autoriser** Madame Présidente à signer les marchés publics susmentionné, pour tous les lots, selon les montants présentés ci-dessus, ainsi que tous les documents afférents y compris les avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Ainsi fait et délibéré, le 21 mars 2024

La Présidente,
Isabelle DUBOIS

